

## Pacte Vert et déchets dangereux : vers des cycles non toxiques de la matière

les nouveautés réglementaires

**Colloque 15 octobre 2020 -CCI Porte de Champerret – Amphi Etienne Marcel**

L'Europe s'engage dans l'ère de l'économie circulaire et de la croissance verte décarbonée. L'un des objectifs de l'ambitieux Green Deal, exposé par la présidente de la Commission européenne dès le début de son mandat, est d'utiliser les ressources de manière plus économe et de limiter l'exploitation des ressources naturelles. Une partie de la solution prévue consiste à promouvoir à grande échelle le recyclage des déchets afin de tendre vers la circularité des matières. La question se posera, et se pose déjà, de concilier cette montée en puissance du recyclage et la garantie que les matières recyclées seront exemptes de substances préoccupantes. Le législateur est conscient que la qualité sanitaire et environnementale des matières recyclées est un facteur déterminant de succès, car elle est une condition nécessaire de la confiance des industriels et des consommateurs. C'est pourquoi le Green Deal entend concilier développement du recyclage et cycles non toxiques de la matière.

Quelles dispositions les institutions françaises et européennes ont-elles déjà adoptées dans cette optique ? Quels autres éléments réglementaires sont prévus ? A quelles dispositions complémentaires pourrait-on réfléchir ? Les technologies sont-elles déjà disponibles ?

<b>9h00 – 9h30</b>	Accueil
<b>9h30 – 9h45</b>	Introduction de la journée
<b>MATIN</b> <b>Etat actuel de la législation</b> Président de séance ...	
<b>9h45 - 10h15</b>	Apports du Paquet Economie Circulaire européen du point de vue de la maîtrise des substances préoccupantes dans les matière recyclées. <i>DG Envi, Commission européenne</i>
<b>10h15 – 10h45</b>	Les substances préoccupantes à l'interface entre réglementation déchets et réglementation produits. <i>Marie-Léonie VERGNERIE, Avocate spécialisée en droit de l'environnement, Cabinet Fieldfisher</i>
<b>10h45 – 11h00</b>	Pause
<b>11h00 – 11h45</b>	En France, quelles dispositions particulières sont prises afin d'assurer un recyclage non-toxique ? <i>Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire</i>
<b>11h40 – 12h15</b>	Cas concret : Augmentation de l'imprégnation du vivant par les substances préoccupantes. <i>Sébastien DENYS, Directeur Sante-Environnement-Travail, Santé Publique France</i>
<b>12h15 – 12h30</b>	Questions du public
<b>APRES-MIDI</b> <b>Compléments à explorer</b> Président de séance ...	
<b>14h00 – 14h45</b>	Mieux identifier les substances préoccupantes, mieux informer sur leur présence, pour assurer un environnement non-toxique - Table ronde. <i>Agence Française pour la Biodiversité, Laurianne ROSSI, Députée à l'Assemblée Nationale, Direction Générale des Entreprises</i>
<b>14h45 – 15h30</b>	Conditions d'une ambition zéro pollution - Table ronde <i>Sypred, Bureau Européen de l'Environnement, Député au Parlement Européen</i>
<b>15h30 – 16h00</b>	Et la sobriété dans tout ça? <i>Philippe BIHOUIX, auteur de « l'âge des low tech »</i>
<b>16h00 – 16h30</b>	Questions du public
<b>16h30 – 16h45</b>	Conclusion <i>SNIIM</i>
	Cocktail